



lycée Fernand
RENAUDEAU



Formations
PROFESSIONNELLES



MÉTIERS de
l'AGENCEMENT, de
la MENUISERIE et de
l'AMEUBLEMENT

le **CHOIX** de la *réussite*

FAMILLE DES MÉTIERS DE L'AGENCEMENT, DE LA MENUISERIE ET DE L'AMEUBLEMENT

Objectifs des familles des métiers

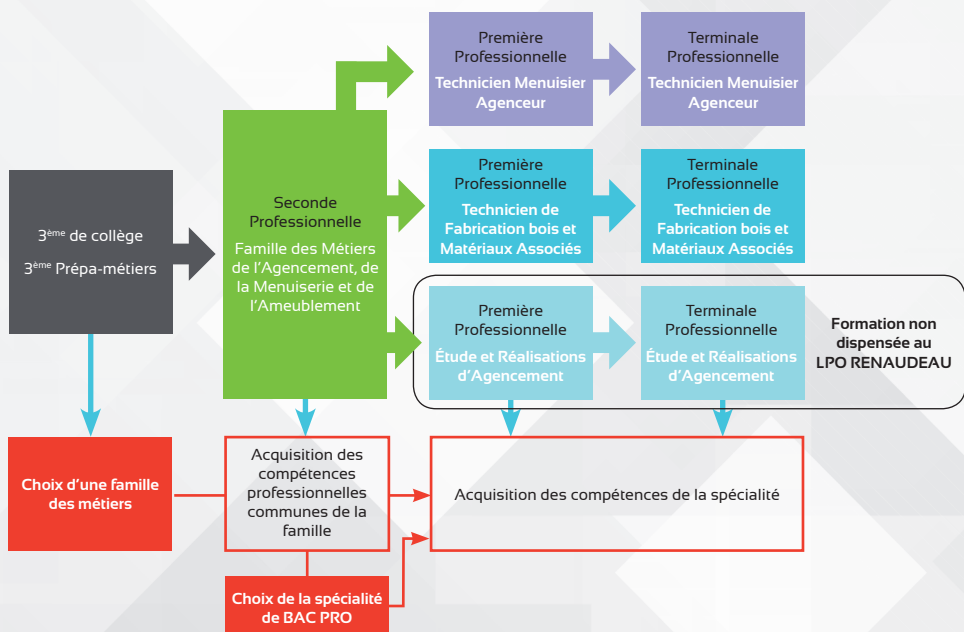
Les familles des métiers ont pour objectif principal d'offrir aux jeunes l'opportunité de travailler sur leur projet professionnel en intégrant une seconde professionnelle indifférenciée. Cette classe leur permettra de découvrir pendant quelques mois, au maximum une année scolaire, plusieurs métiers dans un même champ professionnel (ou de champs professionnels proches) et de choisir une formation pour préparer un diplôme de manière plus éclairée, sachant que la poursuite d'études conduit aux mêmes BTS.

Liste des spécialités de baccalauréat professionnel de la famille des métiers de l'agencement, de la menuiserie et de l'ameublement

- Baccalauréat professionnel technicien menuisier- agenceur (TMA),*
- Baccalauréat professionnel technicien fabrication bois et matériaux associés (TFBMA),*
- Baccalauréat professionnel étude et réalisation d'agencement (ERA).

* Diplômes préparés au Lycée Renaudeau

ORGANISATION



MISE EN OEUVRE

Dans le cadre de leur formation de seconde professionnelle, les jeunes vont se voir proposer des activités en lien avec la Famille des métiers de l'agencement, de la menuiserie et de l'ameublement. A l'issue de cette période de découverte, les jeunes seront orientés selon leur appétence vers l'un ou l'autre des métiers en fonction de leur souhait.

Pendant la décision finale sera confirmée par le chef d'établissement qui s'appuiera pour cela sur le comportement du jeune et sur le résultat du positionnement effectué par l'équipe enseignante.

LE BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

UNE RÉPONSE AUX BESOINS DES ENTREPRISES

Le bac pro offre une qualification reconnue sur le marché de l'emploi et répond à la demande des entreprises de la production. L'enseignement se réfère à des métiers et comprend des stages appelés PFMP (Périodes de Formation en Milieu Professionnel).

Il permet d'accéder rapidement au monde du travail mais aussi de continuer ses études dans l'enseignement supérieur, principalement en BTS.

L'ACCÈS AU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

L'accès en bac pro peut se faire soit après la classe de 3ème, 3ème « Prépa-métiers » (3ème PM), soit après un CAP ou encore après une 2nde générale et technologique. L'admission se fait sur dossier et après l'avis du conseil de classe.

En fin de 3ème, lors des vœux d'orientation, les élèves choisissent leur spécialité de bac pro parmi une centaine de classes de seconde professionnelle. Cette classe leur permet d'aborder un champ professionnel (assez large) ou une filière (plus spécialisée).

Après un CAP obtenu à la session précédant l'inscription, il est possible de poursuivre une formation vers le bac pro en 2 ans, dans une spécialité en cohérence avec celle du diplôme obtenu. Ils intègrent alors la classe de 1ère professionnelle.

Après une 2nde générale et technologique, la réorientation vers la voie professionnelle est à l'initiative de l'élève et de sa famille. Si l'élève demande une réorientation dans la voie pro, celle-ci doit être validée par le chef d'établissement qui peut proposer, en accord avec l'équipe pédagogique et s'ils le jugent utile, un stage passerelle.

AU PROGRAMME

- Des enseignements généraux identiques pour tous les élèves, quelle que soit la spécialité de bac pro : Français, Histoire-géographie, Enseignement Moral et Civique, Mathématiques, Sciences physiques et chimiques, Anglais, Arts appliqué-culture artistiques, EPS.
- Des enseignements professionnels et des enseignements généraux liés à la spécialité du bac pro : Enseignements professionnels, Economie-gestion, Prévention Santé Environnement.
- Des enseignements pluridisciplinaires (co-intervention, chef d'œuvre)
- Des périodes de formation en milieu professionnel (22 semaines de stages réparties sur 3 ans).

Un accompagnement personnalisé : tout au long du parcours de bac pro, ce dispositif sera proposé en fonction des besoins des élèves et de leurs projets personnels.

BAC PRO T.F.B.M.A.

TECHNICIEN DE FABRICATION BOIS ET MATÉRIAUX ASSOCIÉS

Formation en 3 ans

22 semaines de formation
en entreprise

Objectifs de la Formation

Le titulaire de ce bac pro est un technicien d'atelier qui maîtrise les techniques de fabrication des meubles, du mobilier d'agencement, des menuiseries extérieures et intérieures, des charpentes industrielles et des éléments en bois lamellé-collé.

Il prend en charge la fabrication et le conditionnement des pièces, ainsi que le suivi et le contrôle de la production. Il participe à la maintenance des équipements et à l'organisation du travail.

Dans le cadre de ses activités sur un poste ou un îlot de fabrication, il peut être amené à prendre des responsabilités au sein d'une équipe afin d'assurer le bon déroulement de la production et des opérations qui y sont liées (maintenance, contrôle, optimisation, sécurité).

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

- **S'informer-analyser** : Analyser les données opératoires - analyser, étudier les données de définition - analyser les données de gestion - émettre des propositions d'amélioration.
- **Traiter-décider** : Choisir et prérégler des outils, des appareillages - élaborer un programme avec un logiciel de FAO - établir les quantitatifs de matériaux et composants - établir des documents de fabrication - établir un mode opératoire - établir le processus de production.
- **Mettre en œuvre** : Mettre en œuvre un moyen de montage - mettre en œuvre un moyen de fabrication - mettre en œuvre des moyens de finition - mettre en œuvre des procédures de contrôle - assurer le suivi de la fabrication - mettre en œuvre un moyen de conditionnement.
- **Maintenir** : Contribuer à assurer la sûreté de fonctionnement d'un système de production - effectuer la maintenance préventive - contribuer à assurer la sécurité des personnes - maintenir en état les outils de coupe.
- **Communiquer** : Émettre des avis, des propositions - mettre en œuvre les technologies de l'information et de la communication - encadrer une équipe sur un îlot de production.



ORGANISATION - EXAMEN

La formation comporte 30 heures d'enseignement par semaine réparties de la manière suivante :

- 15 heures d'enseignement professionnel, dont co-intervention et chef d'œuvre
- 12 heures d'enseignement général dont co-intervention et chef d'œuvre
- 3 heures de consolidation, d'accompagnement renforcé et d'accompagnement au choix d'orientation

Examen :

- 5 épreuves ponctuelles écrites et 1 épreuve ponctuelle pratique
- 6 épreuves en Contrôle en Cours de Formation (C.C.F.)

Une attestation de réussite est délivrée en fin de classe de première sous condition de moyenne et figurera au livret scolaire de l'élève. (Elle remplace la certification intermédiaire CAP ou BEP).



DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Les emplois les plus courants attribués au titulaire du baccalauréat professionnel Technicien Menuisier Agenceur sont :

- Opérateur-régleur sur matériels automatisés,
- Responsable d'un îlot de production,
- Responsable d'atelier,
- Technicien de fabrication de mobilier et de menuiserie

POURSUITES D'ÉTUDES

- BTS D.R.B. (Développement Réalisation Bois),
- BTS E.R.A. (Etude et Réalisation d'Agencement),
- BTS S.C.B.H. (Systèmes Constructifs Bois et Habitat),
- BTS Technico-commercial option Bois et dérivés



BAC PRO T.M.A.

TECHNICIEN MENUISIER AGENCEUR

Formation en 3 ans

22 semaines de formation
en entreprise

Objectifs de la Formation

Le Technicien Menuisier Agenceur intervient en atelier et sur chantier pour fabriquer et mettre en œuvre différents ouvrages de menuiserie extérieure et intérieure ainsi que des aménagements de pièces, bureaux, cuisines, salles de bains, magasins, salles d'exposition, lieux de réunion.

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

- **S'informer-analyser** : décoder et analyser les données de définition - décoder et analyser les données opératoires - décoder et analyser les données de gestion - relever et réceptionner une situation de chantier.
- **Traiter-décider-préparer** : établir les documents de suivi de réalisation - établir le processus de fabrication, de dépose et de pose - établir les quantitatifs de matériaux et composants - choisir, adapter et justifier des solutions techniques - établir les plans et tracés d'exécution d'un ouvrage.
- **Fabriquer** : conduire les opérations de mise en forme et de placage - conduire les opérations de montage et de finition - conduire les opérations d'usinage : machines conventionnelles ou à Commande Numérique - installer et régler les outillages - organiser et mettre en sécurité les postes de travail - organiser et mettre en sécurité les postes de travail.
- **Mettre en œuvre sur chantier** : conduire les opérations de pose sur chantier - préparer, adapter, ajuster les ouvrages - installer les équipements techniques, les accessoires - assurer les opérations de finition périphériques à l'ouvrage - gérer la dépose des ouvrages et l'environnement du chantier - implanter, distribuer les ouvrages - contrôler la conformité des supports et des ouvrages - organiser et mettre en sécurité la zone d'intervention.
- **Maintenir et remettre en état** : assurer la maintenance périodique des ouvrages - maintenir en état, les matériels, les équipements et les outillages - animer une équipe - animer les actions qualité et sécurité.
- **Animer** : rendre compte d'une activité - communiquer avec les différents partenaires.

ORGANISATION - EXAMEN

La formation comporte 30 heures d'enseignement par semaine réparties de la manière suivante :

- 15 heures d'enseignement professionnel, dont co-intervention et chef d'œuvre
- 12 heures d'enseignement général dont co-intervention et chef d'œuvre
- 3 heures de consolidation, d'accompagnement renforcé et d'accompagnement au choix d'orientation

Examen :

- 5 épreuves ponctuelles écrites et 1 épreuve ponctuelle pratique
- 6 épreuves en Contrôle en Cours de Formation (C.C.F.)

Une attestation de réussite est délivrée en fin de classe de première sous condition de moyenne et figurera au livret scolaire de l'élève. (Elle remplace la certification intermédiaire CAP ou BEP).

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Les emplois les plus courants attribués au titulaire du baccalauréat professionnel Technicien Menuisier Agenceur sont :

- Agenceur de cuisines et salles de bains,
- Menuisier,
- Assistant au bureau d'étude,
- Responsable d'ilot,
- Chef d'atelier,
- Poseur/Installateur d'éléments de menuiserie bâtiment..

POURSUITES D'ÉTUDES

- BTS E.R.A. (Etude et Réalisation d'Agencement),
- BTS D.R.B. (Développement Réalisation Bois),
- BTS S.C.B.H. (Systèmes Constructifs Bois et Habitat),
- BTS A.F. (Aménagement Finition),
- BTS Technico-commercial option bois et dérivés





lycée Fernand
RENAUDEAU

11 Rue de la Tuilerie
49300 CHOLET
Tél. 02 41 49 21 60



renaudeau-cholet.fr

Création graphique & impression : Pirntalya



CAMPUS
DES MÉTIERS
ET DES
QUALIFICATIONS

